

Philippe Larochelle

Avocat-conseil

Montréal

BUREAUX

514.871.5470

plarochelle@millerthomson.com



Secteurs et Expertises

EXPERTISE

Droit du travail et droit de l'emploi

Biographie

ADMISSION AU BARREAU

Quebec, 2014

FORMATION

- Maîtrise en droit – droit du travail (LL.M.), Université du Québec à Montréal, 2024
- Licence en droit civil (LL.L.), Université d'Ottawa, avec mention *magna cum laude*, 2012.

LANGUES

English, French

Philippe Larochelle pratique en droit de l'emploi et du travail québécois et fédéral. Il conseille les employeurs en lien avec la gestion des relations avec leurs employés, que ce soit au stade de la rédaction de contrats, de mesures disciplinaires ou de la terminaison d'emploi. Il travaille régulièrement avec notre équipe nationale pour répondre aux besoins de nos clients qui ont des activités dans plusieurs provinces canadiennes.

Philippe consacre une partie importante de sa pratique au litige en droit de l'emploi. Il représente les employeurs devant le Tribunal administratif du travail, la Cour du Québec et la Cour supérieure, que ce soit en lien avec des plaintes déposées auprès de la CNÉST ou des réclamations fondées sur le *Code civil du Québec*. Il a acquis une expérience significative dans les litiges portant sur la violation de clauses de non-concurrence et de non-sollicitation, ainsi que la violation du devoir de loyauté et de l'obligation de confidentialité. Il a été impliqué dans de nombreux dossiers dans ce domaine depuis le tout début de sa pratique. Son mémoire de maîtrise déposé en 2024 porte sur l'histoire des clauses de non-concurrence et de la liberté de travail au Québec.

Il est aussi régulièrement sollicité pour la préparation de mémoires en matière de contrôle judiciaire des décisions du Tribunal administratif du travail et de mémoires d'appel devant la Cour d'appel, devant laquelle il a d'ailleurs plaidé à plusieurs reprises avec succès. Il mène aussi régulièrement des négociations de conventions collectives, particulièrement dans le secteur des résidences pour aînés.

Avant de débiter sa pratique en cabinet en 2014, Philippe a travaillé pendant deux ans comme assistant de recherche pour le professeur de droit constitutionnel Benoit Pelletier, Ad. E. Il a assisté Me Pelletier dans la préparation de conférences, la rédaction de rapports pour le gouvernement fédéral et la publication de plusieurs textes, dont un a été cité à trois reprises par la Cour suprême du Canada dans le Renvoi relatif à la réforme du Sénat, 2014 CSC 32.

Lors de ses études, Philippe a remporté en 2012 le prix du meilleur plaideur du concours oratoire de la Faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa. Il a également été finaliste de l'édition 2011 du concours de plaidoiries de droit civil Pierre-Basile-Mignault. Il s'est impliqué durant plusieurs années au sein de la Société étudiante des débats français de l'Université d'Ottawa.

Engagement

Reconnaissance

- Ancien membre du conseil d'administration du Patro Le Prévost (Patro Villeray), 2019-2022
- Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, 2007

Leadership éclairé

- « Les clauses de non-concurrence souscrites en cours d'emploi » dans *Barreau du Québec, Service de la formation continue, Développements récents en droit de la non-concurrence (2024)*, vol 565, Montréal (QC), Éditions Yvon Blais, 2024, 59
- « Histoire des clauses de non-concurrence à l'aune de la libération du travail au Québec », mémoire de maîtrise, UQAM, 2024, avec mention « Excellent » et prix du meilleur mémoire de maîtrise dans une perspective sociale.

- « La Cour d'appel du Québec se prononce sur la compétence fédérale directe et dérivée sur des ouvrages déclarés à l'avantage du Canada », *Communiqué Droit du travail et de l'emploi*, rédigé en collaboration avec Claudia Desjardins Bélisle, 6 juin 2024
- « L'encadrement législatif du travail des enfants au Québec : Rétrospection et Projet de Loi 19 », *Communiqué Droit du travail et de l'emploi*, rédigé en collaboration avec Sarah Perron, 1er juin 2023
- « Adoption du projet de loi no 176 : Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail », *Communiqué Droit du travail et de l'emploi*, rédigé en collaboration avec Gary S. Rosen, 15 juin 2018
- « Modifications envisagées à la Loi sur les normes du travail du Québec : ce que les employeurs doivent savoir », *Communiqué Droit du travail et de l'emploi*, rédigé en collaboration avec Gary S. Rosen, 30 avril 2018.